



14ème législature

Question N° : 97722	De M. Rudy Salles (Union des démocrates et indépendants - Alpes-Maritimes)	Question écrite
Ministère interrogé > Affaires sociales et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > santé	Tête d'analyse > protection	Analyse > produits solaires. information.
Question publiée au JO le : 12/07/2016 Date de changement d'attribution : 18/05/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Rudy Salles attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur une récente enquête de l'UFC Que Choisir qui révèle que la protection offerte par certaines crèmes solaires pour enfant laisse à désirer. Sur 17 produits de protection solaire d'indice élevé (50 et 50+) pour les enfants testés par l'organisme, cinq n'offrent pas et de loin la protection minimale contre les UVA requise par les experts français et les autorités européennes. Ces résultats sont d'autant plus inadmissibles que tous ces produits sont porteurs d'indices élevés ainsi que des mentions « Haute protection » ou « Très haute protection » et affichent sur leur emballage le logo « UVA » laissant croire à tort aux consommateurs que les produits sont pleinement protecteurs. Il souhaiterait donc connaître les mesures que le Gouvernement entend prendre afin que l'information sur les produits soit la plus fiable possible dans l'intérêt de la santé des enfants.